

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères consœurs, chers confrères,

L'année 2024 a été une période de mobilisation intense pour l'URPS Kinés Pays de la Loire, en agissant sans relâche pour soutenir notre profession face aux défis croissants du système de santé, tout en affirmant notre présence auprès des instances régionales et nationales.

Notre engagement s'est traduit par des actions concrètes visant à structurer les parcours de soins et à améliorer la prise en charge des patients. **La santé des kinésithérapeutes a été au cœur de nos préoccupations**, car un professionnel en bonne santé est essentiel pour garantir une prise en charge optimale.

Dans le domaine du **numérique**, nous avons renforcé notre action en transformant notre livret cybersécurité et en participant activement aux travaux régionaux sur le numérique en santé.

La **prévention et l'autonomie des aînés** reste une priorité. Le programme ICOPE continue de se déployer, tandis que le parcours training en partenariat avec France Parkinson apporte des approches adaptées aux patients atteints de cette pathologie. Par ailleurs, notre collaboration avec les CPTS, notamment en Loire-Atlantique, a permis de structurer des réponses adaptées aux besoins urgents de rééducation.

Nous avons également initié **des avancées structurantes**, telles que l'élaboration d'une charte pour l'hospitalisation à domicile (HAD), garantissant un cadre éthique et qualitatif pour les interventions des kinésithérapeutes. Les résultats du questionnaire sur nos pratiques ont également été précieux pour orienter nos futures actions.

L'URPS Kinés a poursuivi son **rôle de représentation** auprès des instances régionales et nationales. Nous avons activement participé aux concertations avec l'ARS et les autres institutions de santé pour défendre les intérêts des kinésithérapeutes et faire reconnaître notre rôle dans l'organisation des soins. Le travail en inter-URPS a été un levier essentiel pour porter des projets communs et renforcer la coordination entre les différentes professions de santé.

L'écologie a également été intégrée à nos réflexions, avec la création d'un groupe de travail dédié pour identifier des actions concrètes en faveur d'une pratique plus responsable.

Pour 2025, nous poursuivrons ces chantiers avec détermination, tout en intégrant de nouveaux enjeux essentiels pour l'avenir de notre profession : l'Intelligence Artificielle, qui ouvre de nouvelles perspectives en rééducation et en organisation, l'Accès Direct, qui représente une évolution attendue de notre exercice, et **l'organisation d'une journée scientifique en fin d'année pour partager nos avancées et nos réflexions**.

Ce travail repose sur l'engagement des élus, soutenus par notre équipe opérationnelle, avec Philippine, notre chargée de mission, et Mallaury, qui a récemment rejoint notre structure comme assistante administrative.

Ensemble, nous continuerons à défendre et à faire évoluer notre profession.

Bonne lecture,



Patrick Couny

Président

SOMMAIRE

L'UNION **04**

LA DÉMOCRATIE EN
SANTÉ **08**

LES ACTIONS **12**

1-L'UNION



Les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) ont été créées par la Loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) de 2009.

10 professions de santé sont représentées : masseurs-kinésithérapeutes, biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, médecins, orthophonistes, orthoptistes, pharmaciens, pédicures-podologues et sages-femmes.

NOS MISSIONS

L'URPS est pilotée et animée par des **kinésithérapeutes libéraux en activité**, élus pour 5 ans, soit jusqu'à début 2026 pour le mandat en cours.

Ils assurent une représentation locale sur leur territoire et sont mobilisés au sein de la structure en intégrant des commissions, groupes de travail et projets. Ils contribuent également à organiser et faire évoluer l'offre de santé en région.

Les principales missions



Assurer le **fonctionnement de l'union**



Contribuer à la mise en œuvre du **Projet régionale de santé (PRS)**



Analyser les **besoins de santé** et l'**offre de soins en kinésithérapie**



Valoriser la kinésithérapie et mener des **actions en santé**



Contribuer à l'**organisation de l'exercice professionnel** et au développement des **modes d'exercice coordonné**



Mettre en œuvre le **développement professionnel continu**



Participer au déploiement des **systèmes de communication et d'information partagés**

NOTRE ÉQUIPE

L'organisation

La structure est représentée par **18 élus** issus des trois syndicats de la profession : FFMKR (8 sièges), Alizé (7 sièges) et SNMKR (3 sièges).

Un **changement dans l'équipe salariée** a également eu lieu cette année avec l'arrivée de Mallaury Lebordais comme assistante administrative à temps partiel en novembre 2024. Elle a rejoint Philippine Rochemaure, notre chargée de mission.



Les élus membres de l'AG au cours de l'année 2024 :



Patrick COUNY (49)



Sophie CAILLAUD (44)



Baptiste CHEVET (44)



Cédric AUBERT (85)



Anne-Claire DUPLAY (72)



Eve FOUCHER (72)



Julien GAILLARD (44)



Charlotte HADJEZ (44)



Julien GAGLIARDI (85)



Maria LUBI LEON (85)



Jean-Baptiste MONTAUBRIC (44)



Joachim LE TALLEC (44)



Hugo ROSSIGNOL (44)



Gaetan MONVILLERS (49)



Céline POIRÉ (44)



Gilles ROUY (85)



David SIMON (53)



Laurent SOSSON (49)

Les élus membres du Bureau

Le bureau administre le fonctionnement de l'URPS, élabore et met en œuvre sa politique et prépare les assemblées. En 2024 il s'est réuni 11 fois.

Les membres du bureau sont élus par l'assemblée générale.

Le bureau depuis juillet 2023 :



Jean-Baptiste MONTAUBRIC,
Secrétaire général (44)



Patrick COUNY,
Président (49)



Anne-Claire DUPLAY,
Secrétaire générale adjointe
(72)



Charlotte HADJEZ,
Trésorière (44)



Baptiste CHEVET,
trésorier adjoint
(44)

La commission de contrôle

Elle procède aux **contrôles** et aux **investigations comptables et financières**. Elle est composée de **trois membres de l'assemblée générale** n'ayant pas la qualité de membres du bureau : Mme Caillaud, M. Gagliardi et M. Le Tallec. La commission a présenté lors de l'assemblée du 11 juin, son rapport concernant la gestion de l'URPS et les comptes de l'exercice. Elle a recommandé l'acceptation des comptes 2023.



Les 18 élus ont par ailleurs procédé à l'élection de la commission de contrôle des comptes 2024. Les membres sont Mme Caillaud, M. Gaillard et M. Le Tallec.

2- LA DÉMOCRATIE EN SANTÉ



La démocratie en santé est une démarche qui associe l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un souci de dialogue et de concertation.

LA CRSA

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie



La CRSA est une instance consultative composée de plusieurs collèges qui représentent les acteurs et partenaires de la politique de santé. Elle rend un avis sur la politique régionale de santé. Elle peut faire des propositions sur l'évolution des politiques et organiser des débats publics.

Elle s'organise autour d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées « prévention », « organisation des soins » (CSOS), « prise en charge et accompagnement médico-sociaux » et « droits des usagers ». Les membres sont élus pour un mandat de 5 ans. La CRSA comprend une centaine de membres répartis en 8 collèges.

Participation aux réunions : Charlotte Hadjez (siège n°4) le 6 juin.

Et CSOS les 22 février, 16 mai, 19 septembre, 10 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

LES CTS

Les Conseils territoriaux de santé

Les 5 CTS de la région ont pour objet l'exercice de la démocratie en santé de proximité et la mise en cohérence des initiatives et actions des partenaires dans le domaine de la santé ainsi que leur bonne articulation. Les acteurs réunis dans ces CTS sont d'une grande diversité, à l'image de la CRSA.

Ils aident à identifier les besoins sur les territoires, à élaborer des propositions visant à améliorer la réponse aux besoins des populations, notamment sur l'organisation du parcours de santé. Leur fonction s'exerce sur l'ensemble des champs de compétence de l'ARS : santé publique, prévention, promotion de la santé, santé mentale et offre de soins, soins de premier recours, hospitalisation et accompagnement médico-social.

Participation aux réunions :

44 : Sophie Caillaud (titulaire) le 5 avril

49 : Gaetan Monvillers (Suppléant) le 15 novembre

85 : Cédric Aubert (titulaire) le 6 décembre

LES CATS

Les Comités d'accompagnement territorial des soins de premiers recours

Les CATS sont les structures départementales d'accompagnement aux projets de dispositifs d'exercice coordonné. Ils accompagnent l'élaboration du diagnostic, l'étude de faisabilité, le montage du projet et sa mise en œuvre. Les représentations de l'URPS à ces instances sont gérées par des membres du même département.

Participation aux réunions :

44 : Jean-Baptiste Montaubric les 13 juin et 5 septembre

Baptiste Chevet les 28 mars et 3 octobre

53 : David Simon les 09 avril et 25 mai

72 : Eve Foucher le 12 novembre

Anne Claire Duplay le 9 avril

85 : Gilles Rouy les 11 avril, 25 septembre et 12 décembre

49 : Gaetan Monvillers les 17 avril, 30 mai, 19 septembre et 12 décembre

LES DAC

Les Dispositifs d'appui à la coordination



Les dispositifs d'appui à la coordination viennent prioritairement en appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux faisant face à des situations complexes liées notamment à des personnes cumulant diverses difficultés.

Ils permettent d'apporter des réponses davantage adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé. C'est un interlocuteur unique qui regroupe les réseaux de santé, les MAIA, les PTA et les coordinations territoriales d'appui.

Participation aux réunions :

DAPS 85 : Cédric Aubert les 21 mars, 25 juin et 19 septembre

LE CROCT

Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT)

Le CROCT est une instance régionale, placée auprès du préfet de région, qui associe les partenaires sociaux aux organismes et personnes qualifiées en charge des questions de prévention des risques professionnels.

Participation aux réunions : Julien Gagliardi les 6 et 21 novembre

LE CORECS

Le Comité régional de concertation sur les soins de premier recours

Le CORECS est le lieu de concertation entre les différents partenaires intervenant en matière d'organisation des soins de premier recours. Il permet de partager un diagnostic et de construire une réflexion prospective sur l'offre de soins ambulatoires au niveau régional et de favoriser le développement des exercices regroupés des professionnels par une mise en cohérence des stratégies de ses membres. Le Président de l'URPS y est membre de droit.

Participation aux réunions : Patrick Couny le 28 mars

COMITÉS STRATÉGIQUES E-SANTÉ

Organisés par l'ARS, ces comités permettent de fédérer les usagers acteurs du système de santé pour construire la stratégie régionale e-santé et organiser sa mise en œuvre. L'ARS s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les acteurs du système de santé. Il y a un comité stratégique e-santé par département. La représentation au sein de ces comités est une représentation interURPS. L'URPS Kinés est le représentant interURPS au sein du comité e-santé 49.



Participation aux réunions :

49 : Patrick Couny le 14 mars

3-LES ACTIONS



L'URPS déploie ses actions à travers 9 commissions :

Communication

**Développement de
l'exercice coordonné**

**Organisation de
l'exercice professionnel**

Exercer en libéral

Formation

**Déploiement et utilisation des
systèmes d'information partagés**

Actions en santé

Gestion de crise

Ecologie

COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission : Baptiste Chevet, Patrick Couny, Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec (réfèrent), Jean-Baptiste Montaubric et Céline Poiré

Cette année, l'URPS a renforcé sa communication interne et externe, en se concentrant sur l'efficacité et la proximité. La communication reste cruciale pour la réussite des projets, qu'il s'agisse de diffuser des informations, organiser des événements ou partager des retours d'expérience. Elle est également essentielle pour le développement des partenariats, facilitant l'échange d'idées et maintenant une dynamique collaborative. Cette approche proactive permet de répondre aux attentes des partenaires et de favoriser une synergie constructive pour les actions.

Nombre d'abonnés sur les **réseaux** au 30/12/2024

-  LinkedIn : 535 abonnés
-  Facebook : 370 followers
-  Twitter : 408 abonnés (Arrêt du compte)



Envoi de **newsletters** :

- 4 newsletters d'actualités pour un envoi aux kinés ligériens et aux partenaires
- 7 newsletters spécifiques sur des thématiques ciblées

Organisation de **webinaires** :

- Évaluation des pratiques, EIAS et certification périodique en partenariat avec QualiREL Santé et le CROMK
- Nouveau zonage en partenariat avec l'ARS et l'Assurance Maladie

Mise à jour régulière de notre **site internet**

Le point fort de l'année :

Premier webinaire de l'Urps

Axes de travail pour 2025 :

Création d'un compte Instagram et de capsules vidéo
Restructuration du site internet



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon, Jean-Baptiste Montaubric (référent) et Gilles Rouy

L'interURPS Pays de la Loire

L'association interURPS des Pays de la Loire regroupe **les 10 URPS de la région**. Cette association a été créée en 2018. La présidence est assurée par Dr. Caillaud, président de l'URML, M. Guilleminot, président de l'URPS pharmaciens et Mme Besnard, présidente de l'URPS orthophonistes.

En 2024, l'assemblée générale s'est réunie le 23 mai. Le bureau s'est réuni à 8 reprises et le CA à 9 reprises. M. Couny, Mme Hadjez et M. Montaubric ont participé à ces rencontres.



Le point fort de l'année 2024 :

Un séminaire interURPS a eu lieu le 25 juin 2024 à Angers sur la thématique "Pour un exercice libéral écoresponsable".

Au programme : Une table ronde pour (ré)apprendre à concilier écoresponsabilité et pratique professionnelle, ainsi que des ateliers permettant aux participants de comprendre l'essentiel des enjeux du développement durable appliqués à la santé et de co-construire des éco-solutions pour leur pratique.



Axes de travail pour 2025 :

Poursuite du groupe numérique, installation dans de nouveaux locaux communs, et accompagnement de l'interCPTS

L'interURPS MK France

Les liens sont entretenus avec les autres URPS MK françaises. Ces **temps d'échanges** et **rencontres** permettent à chaque URPS MK de présenter ses principaux projets pour mettre en avant des thématiques spécifiques. L'objectif est également de réfléchir et lancer une dynamique commune sur des projets définis.



Les points forts de l'année 2024 :

Deux rencontres ont eu lieu cette année. La première à Arras en mars 2024, Charlotte Hadjez et Sophie Caillaud y ont participé. La seconde en novembre 2024 à Montpellier, Charlotte Hadjez et Joachim Le Tallec y ont participé.



Axe de travail pour 2025 :

Lancement du projet KinéCO2 pour mesurer l'empreinte carbone des kinés.

Les ESP-CLAP

L'ESP est un **mode d'organisation coordonné** conçu par des professionnels de santé de premier recours (médecin généraliste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien...).



Dans les Pays de la Loire, l'association ESP CLAP réalise la gestion administrative et financière du dispositif. Le conseil d'administration est composé d'un collège d'URPS et d'un second collège de professionnels de santé exerçant en ESP CLAP. **L'URPS est un membre actif au conseil d'administration.**

Mme Hadjez a participé à l'Assemblée Générale de la structure le 4 juin 2024. Elle a également participé à 3 conseils d'administration.

Les CPTS

En 2024 Jean-Baptiste Montaubric et Charlotte Hadjez ont participé à 18 réunions de Quintet (comité opérationnel qui a vocation à suivre et à accompagner les avancées des CPTS).



Jean-Baptiste Montaubric et Patrick Couny ont également participé au séminaire qui a eu lieu le 21 novembre au château de la Poterie.

L'Hospitalisation à domicile (HAD)

A la suite du groupe de travail lancé en juin 2023 avec les différentes HAD de la région, une **charte** a été travaillée pour la **participation des kinés ligériens aux prises en charge de patients en HAD**.

Cette charte publiée en mars 2024 a été signée par six HAD de la région et par l'URPS Kinés. Elle définit les bonnes pratiques, pose les bases communes et précise les engagements de chacun des acteurs.



Le point fort de l'année :

Publication de la charte de bonnes pratiques pour la participation des kinés à l'HAD.

Axe de travail pour 2025 :

Retour d'expérience sur la mise en place de la charte de bonnes pratiques et travail sur l'HAD-r (HAD de rééducation)

Gestion des événements indésirables

Une **enquête régionale** sur la **culture de qualité des soins et les dynamiques d'amélioration** chez les kinés libéraux ligériens a été réalisée avec QualiREL Santé. Ouverte du 5 février au 15 avril 2024, elle a permis d'obtenir 50 réponses.



Elle a révélé que **certains axes étaient déjà bien investis par les kinés** : l'implication du patient, le travail en équipe ; et d'autres moins : l'évaluation des pratiques et la gestion des événements graves indésirables associés aux soins (EIAS).

Une belle **posture de coopération** a été relevée (entre kinésithérapeutes et avec les autres professions).

Différents besoins ont été identifiés par les répondants sur tous les axes : temps, compétences (via formation ou intervention d'experts), organisation et outils adaptés (concrets ou méthodologiques)



Un **webinaire** a ainsi été organisé par l'URPS avec QualiREL Santé et le Conseil régional de l'ordre des masseurs kinésithérapeutes. Il a eu lieu le mardi 15 octobre 2024 sur **les événements indésirables, de l'évaluation des pratiques et l'articulation de cette démarche avec la certification périodique.**

Un replay de ce webinaire a également été mis à disposition sur notre site internet.

COMMISSION ORGANISATION DE L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Membres de la commission : Cédric Aubert, Patrick Couny, Anne-Claire Duplay, Charlotte Hadjez (référente), Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric

Les Soins non programmés (SNP)

Le travail de réflexion autour des soins non programmés (SNP) en kinésithérapie se poursuit. Un **CPOM** a été mis en place avec l'ARS Pays de la Loire pour développer des temps d'échanges avec les CPTS de Loire-Atlantique sous format d'**ateliers de co-construction**.

Ces soirées sont l'occasion de définir les SNP en kinésithérapie, les pathologies pouvant être éligibles, la forme que pourrait prendre le dispositif sur leur territoire et d'échanger sur l'articulation entre les SNP et la poursuite de la prise en soins du patient.

Cette année 2024 a été l'occasion de poursuivre nos **prises de contact avec les CPTS de Loire-Atlantique** pour envisager de nouvelles soirées. Nous avons également effectué un **retour d'expérience** avec les CPTS ayant déjà réalisé une soirée SNP Kinés sur leur territoire.



Le point fort de l'année :

Réalisation d'une soirée dans la CPTS Nord Estuaire

Axes de travail pour 2025 :

Lancement d'un groupe de travail avec les CPTS ayant mis en place des SNP.



Les organisations innovantes

L'URPS Kinés Pays de la Loire souhaite accompagner et développer au sein des CPTS ligériennes un nouveau projet de dynamique de délégation de tâches, avec l'**accès direct** et les **protocoles de coopération**, et de mutualisation des moyens pour prendre en charge les patients de manière précoce grâce aux **soins non programmés**.

Un **groupe de travail** "Organisations innovantes" a ainsi été lancé en septembre 2024. L'URPS prévoit d'intervenir lors de soirées d'information dans 10 CPTS de la région, et de construire une communication dédiée spécifique (fiches pratiques, newsletter...). L'URML est associée à cette démarche et des temps d'échanges communs sont prévus.

L'enquête sur les pratiques

Suite à la diffusion du questionnaire et à l'analyse des 873 réponses nous avons publié notre **rapport de l'enquête sur les pratiques des kinés libéraux de la région**.

Après 14 mois de travail, autour d'une dizaine d'élus et de deux chargées de mission qui se sont succédé, nous sommes satisfaits du **retentissement qu'a eu cette enquête auprès des kinés libéraux et de nos partenaires**.



Suite aux conclusions de cette enquête, deux actions ont été envisagées : l'une sur l'amélioration de la **qualité de vie au travail** et l'autre sur de la communication autour de l'**exercice coordonné**.

Le point fort de l'année :

Publication du rapport de l'enquête sur les pratiques

Publication	Statistiques
Site internet	278 vues
Newsletter	979 ouvertures (59.26%)
Publication Facebook	1204 impressions
Publication LinkedIn	391 impressions
Publication Twitter X	950 impressions



Axe de travail pour 2025 :

Lancement du projet sur la qualité de vie au travail

L'expérimentation sur la préhabilitation

Poursuite de l'étude portée par l'UCOGPI, en lien avec la clinique Jules Verne, l'HAD Nantes et financée par l'INCA : **"Préhabilitation d'un patient âgé avant chirurgie carcinologique lourde dans le cadre d'un cancer digestif, urologique ou gynécologique"**.

En 2024, 11 patients ont été inclus parmi lesquels 6 kinésithérapeutes ont accepté une intégration dans l'expérimentation, et 4 sont allés au bout de l'expérimentation.

Le zonage



Le zonage vise à inciter les kinésithérapeutes libéraux à installer ou maintenir leur activité dans les territoires caractérisés par une offre de soins insuffisante ou des difficultés d'accès aux soins. Il détermine tous les 2 ans le champ d'application des **mesures pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins** : aides incitatives en zones très sous dotées et principe de régulation du conventionnement en zones non prioritaires.

Le **nouveau zonage masseur-kinésithérapeute pour les Pays de la Loire** a été publié en septembre 2024 pour une entrée en vigueur au 1er novembre 2024.

L'URPS Kinés Pays de la Loire a **participé activement aux différentes réunions de concertation** menées par l'ARS Pays de la Loire afin de porter au mieux la voix des kinés de la région.

Nous avons également soutenu activement les kinés ligériens par une **publication régulière des actualités** du zonage via nos réseaux sociaux et notre newsletter. A titre d'exemple, notre article de présentation de ce nouveau zonage a été vu par 666 kinés.

Un **webinaire d'information** a enfin été organisé en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire, la CPAM et les conseils départementaux de l'Ordre des masseurs kinésithérapeutes.

120 kinés y ont participé et le replay a également été mis à disposition sur nos réseaux (122 vues sur la page dédiée de notre site).



COMMISSION EXERCER EN LIBÉRAL

Membres de la commission : Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gaillard, Joachim Le Tallec, et Maria Lubi Léon (référente)

La qualité de vie au travail

Dans l'enquête sur les pratiques, les résultats relatifs à la qualité de vie apparaissaient pour certains assez alarmants, avec notamment **plus de 70% des kinés interrogés qui se sentaient régulièrement épuisés**. L'ARS Pays de la Loire nous avait alors apporté son soutien pour le **lancement d'un projet sur l'amélioration de la qualité de vie au travail des kinés** dont le déroulé est détaillé ci-dessous :



Le point fort de l'année :

Forte mobilisation des kinés de la région autour de ce projet

Axes de travail pour 2025 :

Restitution lors d'une journée scientifique de l'URPS Kinés

COMMISSION FORMATION

Membres de la commission : Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Maria Lubi Léon (référente) et Hugo Rossignol

Accompagnement des étudiants

L'URPS accompagne les étudiants ligériens par différents biais : participation à la journée du jeune professionnel à l'IFM3R, publication des **questionnaires de mémoires** envoyés par les étudiants ligériens.



Journée scientifique

Une réflexion a démarré en 2024 pour l'organisation d'une **journée scientifique à destination des kinésithérapeutes libéraux de la région**. Dans le cadre de sa mission de promotion de la formation, l'URPS souhaite ainsi permettre à un maximum de kinésithérapeutes d'accéder à du **contenu scientifique en lien avec leur pratique quotidienne**. Un groupe de travail s'est constitué pour préparer cette journée.

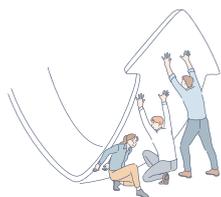


Axe de travail pour 2025 :

Réalisation de cette première journée scientifique de l'URPS qui aura lieu le 11 octobre 2025 à Nantes. Les deux thématiques abordées seront la prise en soin des douleurs chroniques et la qualité de vie au travail

COMMISSION GESTION DE CRISE

Membres de la commission : Patrick Couny (référent), Anne-Claire Duplay et Gilles Rouy



Suite au Covid, une commission avait été mise en place sur la thématique de la gestion de crise. Il n'y a pour le moment pas eu d'avancée à ce sujet.

COMMISSION DÉPLOIEMENT ET UTILISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION PARTAGÉS

Membres de la commission : Cédric Aubert, Baptiste Chevet, Patrick Couny (réfèrent), Anne-Claire Duplay, Joachim Le Tallec

Cybersécurité

En 2023 l'URPS avait sorti son **livret "Tous cyber vigilants !" (Guide de bonnes pratiques en sécurité informatique pour les kinés)** en partenariat avec l'ARS Pays de la Loire et le GCS e-santé PdL, et avec le soutien de l'ANS (Agence du numérique en santé), spécialement adapté à notre communauté professionnelle.

Un **retour d'expérience** a été réalisé en 2024 concernant la parution de ce livret cybersécurité.

Fort de son succès, une **version adaptée à tous les professionnels de santé** a été éditée en collaboration avec l'interURPS Pays de la Loire.



Soirées numériques



La **sixième et dernière soirée numérique** a eu lieu début en janvier 2024 à Saint-Nazaire. Elle est venue clôturer un projet riche et dynamique autour des avancées du Ségur du numérique, de la cybersécurité, et de l'intelligence artificielle.

Un **retour d'expérience** a également été réalisé en 2024 concernant l'ensemble de ces soirées.

Axe de travail pour 2025 :

Formation des élus de l'URPS et des salariées à une juste utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Répertoire opérationnel des ressources (ROR)

L'URPS a été sollicitée par le GCS e-santé pour travailler sur la mise en place de la nouvelle offre du **répertoire opérationnel des ressources (ROR)**.



Le ROR permettra aux kinés de décrire leur offre de soin pour permettre aux prescripteurs de mieux adresser leurs patients et aux patients de mieux trouver un kinésithérapeute adapté.

Volontaire pour **expérimenter la phase d'ouverture du ROR aux professionnels de santé libéraux**, l'URPS a ainsi contribué aux réflexions sur la saisie de l'offre et la communication à venir auprès des kinés ligériens.

Joachim Le Tallec et Baptiste Chevet ont participé à **5 réunions** à ce titre en lien avec le GCS e-santé et l'Agence du numérique en santé (ANS).

Axe de travail pour 2025 :

Ouverture effective de la saisie sur le ROR par les kinés ligériens.

Autres travaux en cours

L'URPS poursuit son travail avec les éditeurs de logiciels, ses rencontres avec les différents partenaires sur la thématique du numérique (GCS e-santé PdL notamment) et sa **participation aux instances** (Comité Stratégique régional et départementaux ainsi que le COMEX du GCS e-santé)



COMMISSION ACTIONS EN SANTÉ

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Baptiste Chevet, Anne-Claire Duplay, Julien Gagliardi (référent), Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec, Jean-Baptiste Montaubric, Gilles Rouy

Prévention

Participation au **COPIL régional du plan antichute**.

Repérage des fragilités : ICOPE

Cet **article 51 sur le repérage des fragilités des plus de 60 ans** est porté par l'interURPS dans notre région (PSL). Le consortium est composé des GHT 44 et 49, du Gérontopôle et de l'interURPS.



Jean-Baptiste Montaubric est l'un des élus référents pour l'interURPS. Il a participé aux différents COPIL (2 réunions) ainsi qu'aux ateliers élus (8 réunions), ainsi qu'aux points hebdomadaires avec la chargée de mission pour le projet Icope et le 2ème élu référent, David Guillet (URPS IDEL PdL).

Les professionnels ont été formés (69 kinésithérapeutes formés) et l'expérimentation a vraiment pris son essor sur les 7 CPTS concernées à partir de janvier 2023.

En 2024, 691 inclusions ont été réalisées par les professionnels de santé libéraux et 231 Steps 2.

Le point fort de l'année :

Finalisation de l'outil de repérage en mobilité, animation au sein des CPTS expérimentatrices sur des événements locaux

Axes de travail pour 2025 :

Prolongation et poursuite de l'expérimentation par la mobilisation renouvelée des PSL sur les CPTS expérimentatrices

Sport santé

Poursuite d'un groupe de travail d'élus de l'URPS Kinés PdL pour élaborer un plan d'actions.

Maladies neuro-dégénératives

Le projet **“Parcours Training”** s’est poursuivi cette année en collaboration avec l’association France Parkinson et la FFMKR. Sophie Caillaud est l’élue référente pour ce projet, elle a participé à 4 réunions ainsi qu’à la journée mondiale France Parkinson.



FRANCE
PARKINSON

Libérons le mouvement

Deux cabinets de Loire-Atlantique se sont portés volontaires pour cette expérimentation : l’un à Gétigné et l’autre à Saint-Herblain. 19 personnes malades ont été intégrées, avec une moyenne d’âge de 69 ans. 17 participants vivent en couple, 2 vivent seuls.

Tous les participants déclarent à l’unanimité une **très grande satisfaction et un enthousiasme total pour ce parcours training**. Les deux kinésithérapeutes constatent motivation, dynamisme et des progrès indéniables. Les premières analyses des bilans fonctionnels des patients montrent des résultats extrêmement positifs.

Axe de travail pour 2025 :

Améliorer la communication pour le recrutement des patients (CPTS, CDO...)

PEDIACO II - Les 1000 premiers jours

Les URPS Pharmaciens, URPS Sages-Femmes, URPS Infirmiers, URPS Kinés, URPS Chirugiens-Dentistes, URPS Orthophonistes, URPS Orthoptistes, URPS Biologistes et URPS Pédiatres Podologues ont lancé **PEDIACO II** pour **améliorer la coordination entre les professionnels de santé en petite enfance**.

Les objectifs de ce projet étaient de :

- Promouvoir **l’interconnaissance** sur les rôles et les missions des professionnels pendant les **1 000 premiers jours**.
- **Rappeler et valoriser les compétences spécifiques** de chaque profession en périnatalité



Différents supports ont ainsi été diffusés en novembre 2024 pour mieux comprendre les interventions des professionnels dans ces étapes clés :

- Une **frise** présentant les compétences des professionnels par étapes clés ;
- 12 **fiches par profession** présentant les interventions spécifiques
- Un **document synthétisant les interventions des professionnels par étapes clés**.

COMMISSION ECOLOGIE

Membres de la commission : Cédric Aubert, Sophie Caillaud, Patrick Couny, Eve Foucher, Julien Gaillard (référent), Charlotte Hadjez, Joachim Le Tallec

L'URPS Kinés Pays de la Loire a lancé en 2024 un **projet en faveur de l'écologie à destination des kinésithérapeutes de la région**.

Cette démarche se veut **innovante et globale** pour mobiliser les kinésithérapeutes et engager ensemble une réflexion et un changement des pratiques professionnelles et personnelles. En parallèle, elle sera également un levier pour permettre une sensibilisation des patients.



Sept thématiques ont été choisies pour nos **affiches et fiches pratiques** : le bâtiment, le transport, les déchets, les consommables, le numérique, l'énergie et l'eau. Elles seront publiées chaque mois à partir de février 2025.

De plus, l'URPS envisage un **partenariat avec Laura Schultz de l'association des Ecokinés**, pour soutenir son **étude sur les mobilités durables**.

Un travail commun a également été lancé en interURPS MK : **“KinéCO2”**. Ce projet vise à créer un outil diagnostique pour réaliser le bilan carbone des cabinets de kinés.



Le point fort de l'année :

Fresque des écokinés réalisée lors de l'AG avec les élus et lancement du projet



Axe de travail pour l'année 2025 :

Déploiement du projet, création et partage des fiches et affiches.



**RETROUVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX :**



ET SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.URPS-MK-PAYSDELALOIRE.FR